

## Les Nouvelles du Mardi 23 septembre 2014



### Au sommaire cette semaine :

- **Auxiliaire de vie scolaire : la grande imposture**
- **Ça suffit comme ça ! Reprenons l'offensive !**
- **Quand Michel Onfray reprend les arguments des réacs**
- **Etats-Unis : Les profs qui s'en vont s'en portent mieux**

- **Auxiliaire de vie scolaire : la grande imposture**

Témoignage d'une AVS sur Questiondeclasses.org : Je suis avs (auxiliaire de vie scolaire) ou plutôt AESH (accompagnante d'élève en situation de handicap comme on dit depuis le nouveau décret.

Je souhaite parler sur ce site de ce qui me semble être une grande imposture. Il faut savoir que jusqu'alors nous sommes recrutés en cdd d'un an renouvelable. Nous sommes cédés-ils paraît-il, chouette, la fin de notre précarité ? Il faut savoir déjà qu'il existe deux types d'AESH :

- Des AED, avec le bac. C'est mon cas et pour atteindre un cdi, il faut accumuler 6 CDD (sans interruption de plus de quatre mois, il faut allumer quelques bougies pour espérer qu'il n'y aura pas de problème de budget sinon retour à la case départ). Il n'existe dans aucune autre profession une « période d'essai de 6 ans ». Avant cette cédésation, nous étions jetés comme des vieux kleenex au bout de 6 ans lors que nous avons acquis un réel savoir sur le terrain pour être remplacés par des personnes ne connaissant rien au travail et jetées à leur tour, etc.

Il faut savoir qu'une fois le Graal du CDI atteint, nous restons des précaires et qu'un CDI à temps plein de droit public est égal à **41 heures**. Ce qui est impossible à atteindre dans une semaine scolaire. C'est mathématique. Donc nous n'aurons droit qu'à des CDI à temps partiel. La précarité est donc cédésable.

- Deuxième type d'AESH, des personnes en contrats aidés (ex EVS), qui sont qui ne sont pas dans l'obligation d'avoir le bac ou un quelconque niveau d'études (ce qui n'en fait pas forcément de mauvais professionnels évidemment). Ces personnes sont éjectées dès la fin de leur contrat.

Il faut savoir que nous n'avons aucune formation sur le handicap, que nous sommes des pions et que nous sommes placés et déplacés d'une année sur l'autre sans aucune considération pour l'enfant qui se retrouve chaque année avec une nouvelle AVS voir pas d'AVS du tout. [Lire la suite.](#)

- **Ça suffit comme ça ! Reprenons l'offensive !**

Les moyens sont insuffisants. Le ministère le reconnaît lui-même, les créations de postes vont essentiellement être absorbées par la formation initiale des enseignantes et par la hausse démographique.

Nous allons être contraints à travailler avec un nombre trop élevé d'élèves par classe, à renoncer aux dédoublements dans le second degré, à mendier des projets à des partenaires territoriaux et privés, à être de plus en plus en concurrence entre équipes, entre écoles, collèges et lycées, pour obtenir des miettes. Dans de nombreux départements, les créations de postes ne couvrent même pas la hausse démographique, et cela se traduira par une hausse d'élèves par classe. Dans tous les cas, nos conditions de travail et les conditions d'apprentissage de nos élèves, qui s'étaient tant dégradées, ne vont pas s'améliorer. L'austérité, c'est nous et nos élèves qui la payons !

Les réformes iniques vont entrer en vigueur, désorganisant totalement notre travail. Nous avons pu constater l'année dernière l'ampleur des dégâts occasionnés par l'application de la réforme des rythmes scolaires. [Lire la suite sur le site de Sud éducatif 92.](#)

- **Quand Michel Onfray fait dans la philosophie de comptoir**

Philosophe très médiatique, Michel Onfray vit avec son temps : il possède un compte Twitter, sur lequel il assène certaines de ses pensées. En début de semaine, un de ses tweets a fait beaucoup réagir. Loin de le remettre en question, M. Onfray a assumé son propos, et même surenchéri, au micro de France Inter, vendredi 12 septembre, pour dénoncer pêle-mêle Internet, le livre de Valérie Trierweiler et l'école moderne. Quitte à raconter un peu n'importe quoi.

Ce qu'il a dit :

« **Et si, à l'école, au lieu de la théorie du genre et de la programmation informatique, on apprend à lire, écrire, compter, penser ?** »

M. Onfray a développé ce point [sur France Inter, expliquant :](#)

« Il est question [dans le comité interministériel] de la théorie du genre, je n'y peux rien, qui nous vient des

Etats-Unis. Je suis toujours très étonné qu'on nous dise que la nature n'existe pas et que nous sommes des êtres de culture. »

### **Pourquoi c'est faux : La théorie du genre n'existe toujours pas et n'est toujours pas enseignée à l'école**

L'école qui apprendrait « *la théorie du genre* », voilà une phrase qu'on s'attendait plus à lire sur le compte d'un militant du Printemps français que sur celui d'un philosophe.

Rappelons donc des évidences : il n'existe aucune « théorie du genre » au sens d'un corpus idéologique précis. Il existe en revanche un champ de recherches universitaires, nommé « *études de genre* », qui s'intéresse à la construction des identités féminine et masculine, et à la perpétuation de clichés qui font, par exemple, qu'une fille qui fait du rugby ou un garçon qui fait de la danse classique sont jugés « *anormaux* ».

Seconde évidence : les « *études de genre* », avec ses oppositions, ses débats internes et ses divergences, ne sont pas enseignées à l'école primaire. Ce que le gouvernement a cherché à faire, au travers des « *ABCD de l'égalité* », c'est plutôt de lutter contre le sexisme et pour l'égalité homme-femme, au travers d'exemples historiques notamment.

Les ABCD, qui avaient été expérimentés en 2013 dans quelques centaines d'école, ont en outre été abandonnés.

Enfin, nous n'avons retrouvé aucune occurrence de « théorie du genre » dans [le décret instituant le comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes les hommes](#).

Pas plus de « théorie du genre » dans les feuilles de route dressées pour chaque ministère par ce comité. Dans celle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, on trouve la mention « *études de genre* », et plusieurs fois le mot « *genre* » dans celles adressées à d'autres ministères, comme l'évocation de la mise en place « *d'indicateurs genrés* » (mesure de l'égalité homme-femme, donc) ou la question des « *discriminations liées au genre* ». Mais toujours pas de « théorie du genre ». [Lire la suite sur LeMonde.fr](#)

- **Etats-Unis : Les profs qui s'en vont s'en portent mieux**

Selon une [étude](#) officielle américaine, 51% des enseignants qui ont quitté le métier en 2012 estiment qu'ils gèrent mieux leur travail dans leur nouvel emploi. 53% pensent que leurs conditions de travail se sont améliorées. En 2011-2012, 8% des enseignants américains ont quitté le métier d'enseignant. [A lire sur le café pédagogique.](#)